

# Air

## Chiffres-clés en 2003

Nombre de capteurs : **2 (Val-de-Reuil et Les Damps)**

**SO2** \*Moyenne annuelle : 5 µg/m3  
\* Seuils d'alerte dépassés : **0**

**Ozone** \* Moyenne annuelle : 49 µg/m3  
\* Seuils d'alerte dépassés : **0**

Source Air normand

De façon globale, la qualité de l'air sur le territoire Seine-Eure est de moyenne à bonne. Toutefois, malgré des améliorations certaines depuis quelques années, l'industrie, les transports et l'agriculture constituent des émetteurs de pollutions ponctuelles ou diffuses.

En ce qui concerne les nuisances olfactives, il reste quelques points noirs.

Le territoire est suivi par deux capteurs du réseau [Air Normand](#) qui se situent à Val-de-Reuil et aux Damps (hors territoire de la CASE)



Malgré des améliorations certaines, des points noirs subsistent, dans le domaine des nuisances olfactives notamment.

## Le dioxyde de soufre SO2

	2001	2002	2003
<b>Moyenne annuelle (en µg/m3)</b>			
Val-de-Reuil	5	7	5
Les Damps	7	7	6
<b>Moyenne journalière maximale (en µg/m3)</b>			
Val-de-Reuil	-	53	34
Les Damps	-	74	35
<b>Moyenne horaire maximale (en µg/m3)</b>			
Val-de-Reuil	131	182	138
Les Damps	185	244	182
<b>Nombre de dépassements de 125µg/m3 (en moyenne journalière)*</b>			
Val-de-Reuil	-	0	0
Les Damps	-	0	0
<b>Nombre de dépassements de 410µg/m3 (en moyenne horaire)**</b>			
Val-de-Reuil	-	0	0
Les Damps	-	0	0
<b>Nombre de dépassements du seuil de recommandation (+ de 300µg/m3 en moyenne horaire)</b>			
Val-de-Reuil	-	0	0
Les Damps	-	0	0
<b>Nombre de dépassements du seuil d'alerte (+ de 600µg/m3 en moyenne horaire)</b>			
Val-de-Reuil	-	0	0
Les Damps	-	0	0

Source : Bilan Air Normand/Remappa

\* Valeur limite à ne pas dépasser plus de 3 jours par an

\*\* Valeur limite à ne pas dépasser plus de 24h par an

### > Voir aussi

> <http://www.airnormand.asso.fr> : site de Air Normand

> [La qualité de l'air](#) : sur le Tableau de bord régional

## L'ozone

(Capteur de Val-de-Reuil uniquement)

	2002	2003
Moyenne annuelle (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	46	49
Moyenne journalière maximale (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	95	124
Moyenne horaire maximale (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	210	232
Nombre de dépassements de $110\mu\text{g}/\text{m}^3$ (en moyenne sur 8h)*	21	89
Nombre de dépassements de $65\mu\text{g}/\text{m}^3$ (en moyenne journalière)**	63	68
Nombre de dépassements de $200\mu\text{g}/\text{m}^3$ (en moyenne horaire)**	3	6
Nombre de dépassements du seuil de recommandation (+ de $180\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire)	4	17
Nombre de dépassements du seuil d'alerte (+ de $360\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire)	0	0

\* Objectif de qualité pour la protection de la santé humaine

\*\* Objectif de qualité pour la protection des végétaux

Source : Bilan Air Normand/Remappa